

COLLECTIF POUR LES MILIEUX NATURELS DE SAINT-MALO-DE-PHILY

LE PROJET EOLIEN

Un projet de parc éolien est actuellement à l'étude sur la commune de Saint-Malo-de-Phily, au sein du bois du Piriou, un massif forestier d'environ 400 hectares reconnu pour sa richesse écologique.

Les porteurs de projet parlent aujourd'hui d'au moins 3 éoliennes industrielles d'une hauteur pouvant atteindre 200 mètres en bout de pale.



Implantées en cœur de massif forestier et à proximité de plusieurs hameaux et habitations, ce type d'installation implique également la création de voies d'accès élargies pour le transport des éléments des plateformes de montage bétonnées, l'installation de réseaux électriques enterrés, des opérations de défrichage et de terrassement. Il ne s'agit donc pas uniquement d'éoliennes, mais d'un aménagement industriel structurant, modifiant durablement le territoire.

VOTRE CADRE DE VIE EST À VENDRE ?



Depuis 2024, le porteur de projet démarché discrètement des propriétaires pour leur faire signer des promesses de bail qui les engagent lourdement et durablement

Dès le départ, les propriétaires signataires s'obligent notamment à ne rien entreprendre qui pourrait nuire au projet, à ne pas s'y opposer, les plaçant de fait dans une situation où leurs mains sont liées pour des années. En contrepartie, des montants attractifs sont proposés : 12 000 à 16 000 € par an pour le propriétaire et exploitant, sur plusieurs décennies (pour une éolienne de 3 à 4 MW). Même les parcelles voisines, parfois jusqu'à 1 500 mètres, peuvent être intégrées au dispositif via des indemnités d'environ 100 €/hectare/an, en échange de contraintes d'usage et d'engagements similaires. Autrement dit, un système se met en place où certains sont financièrement incités à accepter et verrouiller le projet, pendant que l'ensemble des riverains subissent potentiellement les conséquences, sans avoir été informés de manière transparente dès le départ.

LES IMPACTS SUR NOTRE VIE FUTURE ?



Derrière ce projet, ce sont des transformations durables de notre cadre de vie qui se dessinent. L'implantation d'éoliennes de grande hauteur en cœur de massif forestier entraînerait une modification profonde du paysage, visible à plusieurs kilomètres, accompagnée de nuisances sonores continues, y compris la nuit, ainsi que de balisages lumineux permanents.

À cela s'ajoutent des impacts potentiels sur la biodiversité locale, notamment les oiseaux et les chauves-souris, mais aussi des inquiétudes croissantes concernant la santé des riverains et des élevages, avec des retours d'expérience évoquant stress animal, troubles du comportement et baisse de production. Enfin, la proximité de telles installations peut peser sur la valeur des biens immobiliers et l'attractivité du territoire. Autant d'éléments qui interrogent sur le modèle de développement proposé et sur ses conséquences à long terme pour les habitants, qui devront vivre avec ces installations pendant plusieurs décennies.

ET L'ASSO, ÇA EN EST OÙ ?

Le Collectif pour les Milieux Naturels de Saint-Malo-de-Phily a été créé en début d'année 2026 et officiellement déclaré en préfecture. Depuis, l'association s'organise activement : un site internet est en ligne, ainsi qu'une page Facebook permettant de suivre l'actualité du projet et les actions en cours.



Collectif pour les Milieux Naturels
de Saint-Malo-de-Phily

Une première réunion d'information s'est tenue en avril, rassemblant de nombreux participants, et d'autres rencontres sont envisagées dans les prochains mois afin de poursuivre les échanges et approfondir les analyses. Il est possible de rejoindre l'association ou de s'inscrire à la liste de diffusion en adressant un message à contact@eoliensaintmalodephily.org.



OBSERVONS LA NATURE

Des premières actions de terrain sont en préparation afin de documenter la présence et l'activité des espèces locales, en particulier les oiseaux et les chauves-souris.

Des méthodologies d'observation sont mises en place en lien avec l'association Falco, le Groupe Mammalogique Breton (GMB) et le programme Vigie-Chiro du Muséum national d'Histoire naturelle. Ces protocoles permettront de recueillir des données fiables et comparables, indispensables pour évaluer les enjeux écologiques du site. Les premières séances d'observation débuteront au mois de mai, en lisière du bois du Piriou, à proximité des zones d'implantation envisagées.